

Jeudi 17 juin 2021

Circonscription de Gradignan

Présents :

Présidente - Directrice d'école : Mme Karine BLAISE

Equipe enseignante :	Mme GAUCHOU, Mme SIBIRIL, Mme SARROUILHE, Mme SABAH, Mr RAYNAUD, Mme NOIZEE, Mme DUHAMEL, Mme BLAISE
Le maire ou son représentant :	Mr BARBESSOU
Les représentants de parents d'élèves	Mmes LATHOUMETIE, ALLAIN, DROGAT, MARCHAND, ROLLAND
Invités:	Mme DELAS (Directrice CLSH)

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaires de séance : Mme NOIZEE et Mme ALLAIN

Fin du conseil d'école : 19h30

Fait à Saint-Morillon, le 22 juin 2021.

La Directrice,
Présidente du Conseil d'Ecole

Mme BLAISE

Les Secrétaires de séance :

Mme NOIZEE et Mme ALLAIN

Ce conseil d'école s'est déroulé dans des conditions particulières : en raison du protocole sanitaire celui-ci a eu lieu dans la salle du conseil de la mairie, lieu adapté à la distanciation physique requise.

EDUCATION NATIONALE

I/ Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mises en place

- **APC** : mise en place depuis début de l'année à raison de 1h/semaine de la maternelle au CM2, le mardi et/ou le jeudi, 1h ou 2 x 30 mn. Une quarantaine d'élèves ont bénéficié de ces Activités Pédagogiques Complémentaires durant l'année. Ces APC permettent d'apporter une aide aux élèves, qui sont en petits groupes, dans des activités de langage, d'écriture, de lecture, en mathématiques, ...
- **PPRE** : Projet Personnel de Réussite Educative, contrat entre l'élève, ses parents et l'enseignant. Quelques enfants sont concernés.
- Intervention du **RASED** (psychologue scolaire et enseignante spécialisée) : les enfants sont pris en charge à la demande des enseignants, et à la suite d'entretiens entre la psychologue scolaire et les parents.

b) Bilan des évaluations

Evaluations nationales en CP et CE1 ont eu lieu en sept 2020 et en janvier 2021 pour la 2^e Evaluation Nationale CP. Ces évaluations servent d'outils pour l'enseignant.

Nous avons eu **les résultats des évaluations de septembre 2020** par école, secteur de collège et circonscription de Gradignan. Voici les pourcentages de réussite :

	Ecole « les 4 saisons »	Secteur collège La Brède	Circonscription Gradignan
CP			
Français	86.57 %	87.37 %	79.70 %
Mathématiques	87.24 %	83.44 %	80.66 %
CE1			
Français	91.35 %	85.18 %	82.21 %
Mathématiques	74.25 %	71.54 %	70.32 %

Notre école a également été retenue, après tirage au sort par les services du ministère de l'Education Nationale, pour faire passer aux élèves de CP et CE1 des évaluations de fin d'année. Il s'agit d'apprécier les conséquences de la crise sanitaire sur les acquis des élèves à travers le suivi sur deux années scolaires de cohortes d'élèves de CP et CE1, scolarisés dans 1000 écoles. Ces évaluations se dérouleront entre le 14 et le 25 juin.

Les **LSU** -Livret Scolaire Unique- sont remis aux familles des élèves de CP à CM2 semestriellement. Ces livrets font le point sur les acquis des élèves. Cette année le LSU du 1^{er} semestre a été remis en version papier aux familles mais aussi en version numérique, via la plateforme de téléservices Educonnect. Les parents d'élèves avaient été informés par mail de la marche à suivre pour créer un compte Educonnect.

En maternelle un **carnet de suivi des apprentissages** est remis deux fois par an, fin janvier et fin juin. Il est rappelé aux parents que ce carnet doit être rapporté à l'école afin d'être poursuivi en classe de MS et GS.

c) Bilan des actions du CEC et de la liaison GS/CP

Les actions du CEC = Conseil Ecole Collège.

- Normalement il y a 2 réunions par an avec les enseignants de CM2 et les directeurs des écoles du secteur du collège Montesquieu, des professeurs du collège, le principal, l'Inspectrice de l'Education Nationale et des conseillers pédagogiques. Le contexte sanitaire actuel a fait que seule une réunion a eu lieu en distanciel cette année. Elle avait pour sujet la gestion des élèves difficiles.
- La participation aux conseils de classe de 6^e pour suivre l'évolution de nos anciens élèves n'a également pu avoir lieu cette année.

La liaison GS-CP : facilitée dans cette école car tous les élèves scolarisés dans un même lieu. Concertation entre enseignants pour parler des profils des élèves. Le protocole sanitaire interdisant le brassage entre élèves, certaines activités n'ont pu avoir lieu, comme dans les années précédentes (ex : organisation de temps de lecture -des élèves de CP vont lire une histoire à des élèves de GS- par les élèves. Rallye maths. Récréation dans la cour élémentaire pour les élèves de GS en fin d'année.)

II/ Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

Tous les exercices de sécurité obligatoires ont eu lieu (incendie/ PPMS intrusion et PPMS Risques Majeurs).

Le 25 mars une rencontre a eu lieu entre Mr Grosbertin - conseiller prévention de la DSDEN-, Mme Blaise et Mr Boyancé. Cela a permis de faire le tour des locaux de l'école, de vérifier les caractéristiques des lieux de confinement et les voies d'évacuation. Il en ressort qu'il faudrait occulter un peu plus certaines fenêtres.

b) Bilan financier de la coopérative

Au 10 juin, il y avait 11 000€ sur le compte de la coopérative scolaire, auxquels il faut rajouter les arrhes versées pour le séjour à la montagne (2 075€) et l'avoir pour des spectacles Mini-concerts avec le théâtre Fémina (650 €).

L'équipe enseignante remercie l'association de parents **Récréasso** pour l'organisation des photos de classe et individuelles et la remise d'un don de 1 747.75 €. Cette association de parents d'élèves souhaite renouveler son bureau et recherche des nouveaux membres pour les aider. Pour rappel, Récréasso s'occupe de l'organisation des photos de classes, du marché de Noël, du carnaval et du 1^{er} mai. Tous les bénéfices de ces actions sont remis à la coopérative scolaire.

Certaines dépenses vont encore se faire (sortie à Villandraut, achat bricolage,...) mais comme nous nous y étions engagés en début d'année, il ne sera pas demandé aux familles de participer financièrement à la coopérative scolaire l'année prochaine.

Le bilan général de la coopérative scolaire sera donné au 1^{er} conseil d'école de l'année 2021-2022.

c) Projets à venir

- « **Le Kilomètre des quatre saisons** » : afin de permettre aux élèves de se dépenser physiquement en extérieur jusqu'à la fin de l'année – 6 juillet-, nous avons demandé à la mairie de tondre le pré sur un parcours de 1 km (1 boucle du parcours fait environ 500m comme lorsqu'il y avait le cross). L'idée est d'aller marcher, trotter ou courir le plus souvent possible sur ce parcours et de cumuler les km effectués par classe.

- Un **nouveau Projet d'École** 2021-2025 a été rédigé par l'équipe enseignante et est en cours de validation par l'IEN. Il comporterait 3 axes :
 - o Liaison Cycle1/Cycle2
 - o Climat Scolaire
 - o Parcours artistique et culturel.

Ce nouveau projet d'école sera détaillé lors du 1^{er} conseil d'école de l'année prochaine.

- « **30 minutes d'activité par jour** » : le Ministère de l'Education Nationale souhaite que les écoles s'engagent pour que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité quotidienne à l'école élémentaire. Ces 30 minutes sont à différencier des cours d'EPS dispensés et sont à développer notamment les jours où l'EPS n'est pas dispensée. Les activités peuvent se faire sur le temps de récréation, ou de la pause méridienne, notamment en proposant aux enfants du matériel ou des idées de jeux. L'idée est d'associer la mairie à ce projet.
- **L'activité piscine** sera reconduite l'année prochaine pour les élèves de CM2 grâce au financement de la mairie (*bus et lignes d'eau*). Selon les dernières directives nationales, si deux classes peuvent aller à la piscine, il convient d'adjoindre au cycle 3 une classe d'élèves de 6 ou 7 ans. Une demande a été faite auprès de la piscine de Villenave pour avoir un créneau pour 2 classes (CM2 et CE1), avec accord de financement de la mairie. La réponse devrait nous être donnée par la piscine de Villenave avant la fin de l'année.
- **Projet jardinage** avec la classe de CE2 : l'an prochain Mr RAYNAUD souhaite mettre en place des activités de jardinage avec ses élèves. Des bacs devraient être installés par la mairie dans le jardin de la bibliothèque afin de créer un potager. L'idée serait également d'embellir l'entrée de l'école avec des plantations. Une réunion doit avoir lieu avec la mairie pour voir ce que l'on peut faire.

II/ Organisation de la rentrée 2021-2022

a) Structure de l'école

- Effectifs : 61 élèves en maternelle (18 PS, 16 MS et 27 GS) et 138 en élémentaire (29 CP, 28 CE1, 33 CE2, 23 CM1 et 25 CM2) soit **199 élèves** au total.

- Organisation des classes

La répartition devrait être la suivante (*sous réserve de changements pendant l'été*) :

• Classe de PS	18	* Classe de CE1	28
• Classe de MS-GS	25 (16 + 9)	* Classe de CE2	28
• Classe de GS-CP	24 (18 + 6)	* Classe de CE2-CM1	28 (5 + 23)
• Classe de CP	23	* Classe de CM2	25

Cette répartition permettrait de détacher l'enseignante de PS l'après-midi pendant le temps de sieste des élèves. Elle viendrait s'occuper des élèves de CE2. Les 33 élèves seront regroupés puis partagés en 2 groupes et travailleront en alternance avec les deux enseignants.

L'équipe enseignante reste inchangée, hormis le départ de Mme Mc GLOIN qui assurait la décharge de direction de Mme BLAISE. Mme NOIZEE devrait prendre la classe de CM2 et Mme DUHAMEL s'occuperait de la classe de CE2-CM1. Mme GAUCHOU aurait la classe de PS.

La composition des classes sera connue à la rentrée.

b) Organisation de l'accueil des élèves en 6^e et en PS

- En raison du protocole sanitaire, il n'y aura pas de visite du collège pour les élèves de CM2. Mme Raison, CPE au collège, viendra répondre aux questions des CM2 le 29 juin.
- **Portes ouvertes pour les PS** : les futurs élèves de PS sont invités avec un parent à visiter l'école le mercredi 30 juin de 16h30 à 17h30. Ce sera l'occasion de découvrir les différents locaux, d'expliquer une journée de classe et de répondre aux interrogations des familles. Un personnel de la mairie sera présent pour expliquer le fonctionnement du CLSH.

MAIRIE

Plan numérique

Notre commune a été sélectionnée par l'Etat dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique de base dans les écoles élémentaires. Ceci implique que les projets de dépenses numériques de l'école seront subventionnés jusqu'à 70% par le gouvernement.

Par conséquent, 3 classes vont être équipées de tableaux et vidéoprojecteurs interactifs et 2 classes de vidéoprojecteurs classiques (classes de PS et MS-GS). Toutes les classes auront une connexion internet et des enceintes.

Dans la salle de motricité il n'est pas possible de fixer un vidéoprojecteur au plafond. Ce sera donc un matériel mobile, déjà existant. Il faudra prévoir un meuble pour déplacer ce matériel.

Bilan des activités périscolaires

Le protocole sanitaire qui a dû être mis en place cette année a impacté les activités périscolaires du soir. Des activités comme les arts plastiques, la capoeira ou le multisports n'ont pu se faire que jusqu'en octobre avec les plus grands. Idem pour l'escrime avec les CP et CE1.

Les activités seront reconduites à la rentrée.

Mr BARBESSOU en profite pour détailler aux représentants de parents d'élèves les achats qui ont été faits par la mairie pour équiper la salle de motricité (tapis, petit matériel pour installer des parcours,...). L'école a été contacté par l'association Les Pitchouns qui propose de mutualiser du matériel de motricité (à condition que celui-ci soit stocké dans la salle). Même si ce matériel est intéressant pour les enfants, la mairie précise qu'elle ne peut donner son accord : si une association commence à stocker du matériel dans la salle, il sera difficile de dire non à d'autres associations. Il y a également le problème de responsabilité en cas de matériel endommagé.